



RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR
COMITE D'ILLE ET VILAINE DE NATATION
17 JUN 2020 à CHARTRES DE BRETAGNE

Présents :

Jean Yves ABGRALL , Claude DELAFOSSE, Daniel GUERIN ,Christine LEPOURCELET - TALVARD ,
Michel MORVAN ,Gwen RUBEILLON , Jacques BOLZER, Marylin HUCHET, Yannick GOLTAIS,
Delphine GOLTAIS , Géraldine GILBERT, Yohan AUDOUX

Excusé :

Benoît BIDEAU

Absente :

Coralie BAGUELIN

Le siège social du Comité sis à la maison des sports étant indisponible, la réunion s'est déroulée au siège de la ligue de Bretagne à Chartres de Bretagne avec des conditions sanitaires réglementaires mises en place par Daniel (distanciation entre membres matérialisée, mise à disposition de gel hydroalcoolique....)

Claude accueille et remercie l'ensemble des membres présents pour leur disponibilité et s'inquiète de la santé de chacun dans ses temps difficiles. Il se félicite de la solidarité de l'équipe départementale qui, malgré les difficultés du moment a fait preuve de sérénité et a fait le choix de ne pas rentrer dans diverses polémiques stériles qui auraient pu rajouter du stress au stress .

Claude remercie ceux qui, malgré tout, ont maintenu le lien social en relayant et diffusant les informations émanant de la ligue régionale et de la fédération française de natation à propos de diverses mesures à mettre en place lors de nos activités .

Un tour de table rapide permet de constater, après la levée partielle du confinement, que tous les clubs ne sont pas à la même enseigne . Si certaines piscines sont ré ouvertes, c'est avec des conditions qui ne permettent pas l'accès aux associations ou sinon avec une limitation de nageurs . De nombreuses piscines ne s'ouvriront qu'en septembre. Certains licenciés ont réclamé un remboursement partiel de cotisation suite aux fermetures des piscines, Il est laissé libre aux clubs de statuer à ce sujet, mais il est rappelé que le coût d'une adhésion est un engagement associatif et non un règlement de prestations. Un remboursement n'est donc pas souhaitable, Cependant, un avoir sur la cotisation de la saison prochaine est envisagée par certains clubs.

Claude nous fait part d'un échange avec Quentin COURCELLE qui lui signale que si le CAF rennais a repris l'entraînement, il n'y a pas de créneaux disponibles pour le CLE actuellement . Si cette situation ne trouve pas une solution dans un délai raisonnable, malgré l'intervention des techniciens et élus, le comité s'autorisera à intervenir pour le bien des nageurs du CLE.

Gwen signale que le championnat de Water-Polo est clos et qu'aucun titre ne sera décerné cette saison . Gwenn attire notre attention sur le fait que seul le CPB rennes peut mettre en place une équipe « jeunes » en Bretagne, N'ayant pas de championnat régional pour cette catégorie dans notre région, Gwenn demande ,si pour la prochaine saison , son équipe jeunes ne pourrait pas rejoindre le championnat régional de Normandie. Cette question devra être abordée à la réunion du CODIR de la ligue régionale du 27 juin en présence de Vincent Kerrec, référent régional de la discipline .

Concernant l'eau libre, Jean Yves indique la saison ne va véritablement commencer qu'au mois d'août en gardant espoir que les contraintes sanitaires soient levées ou du moins assouplies. En Bretagne : 8 sites sont prévus , dont Redon dans le 35, de début août à fin septembre . Calendrier et règlement consultables sur le site de la ligue de Bretagne.

Finances :

Des factures destinées aux clubs sont restées en instance. Les évènements correspondants (compétitions) ayant eu lieu, elles doivent être expédiées, (décision unanime des membres)

L'activité de certains clubs a été réduite , voire complètement arrêtée pendant tout ou partie du confinement. Le salarié du comité, avec son accord, a été mis en chômage partiel . Il en résulte , sur cette ligne budgétaire, une économie de l'ordre de 2 mois de salaire. Delphine propose que cette somme puisse être reversée aux clubs, au prorata du montant des dépenses administratives à leur charge. Pour la saison prochaine, reconduction des charges administratives avec mode de calcul inchangé sera proposée. Accord unanime des membres du comité pour que cette proposition soit présentée à la prochaine AG .

Daniel évoque le problème récurrent du matériel à mettre en place lors des compétitions dans les diverses piscines du département . Ce problème devient plus crucial, pour respecter les consignes sanitaires (nettoyage, désinfection) qui se rajoute au transport, installation, entretien et stockage du dit matériel.

Après discussion, il apparaît que ces différentes tâches , si elles étaient mises à la charge des clubs supports des compétitions seraient difficilement réalisables et pas tout à fait équitables vu la différence du nombre de compétitions à la charge des clubs et vu la différence d'éloignement de certaines piscines du siège social du comité.

En conséquence, proposition sera faite au secrétaire administratif , d'effectuer ce travail supplémentaire et en conséquence un aménagement de ses horaires et de son contrat de travail lui sera proposé . Il lui sera demandé également d'aider sur place à la gestion informatique de la compétition et former, comme il l'a déjà fait, des officiels à la gestion d'extranat. Néanmoins, les membres du comité souhaitent, malgré tout, que chaque club désigne un référent « matériel » qui aiderait notre secrétaire administratif dans ces tâches et serait amené à le remplacer le cas échéant.

L'acquisition du véhicule de transport adapté a été évoquée et une étude de faisabilité sera réalisée.

L'AG ordinaire annuelle du comité d'Ille et Vilaine de Natation est fixée au 18 octobre à la maison des sports, si possible.

L'AG régionale doit se dérouler cette année dans notre département. Sa date est fixée au 28 novembre. Nous aurons plus de détails après la réunion du CODIR régional du 27 juin. Il sera demandé aux membres du comité directeur départemental leur aide pour sa préparation et sa mise en place .

Fin de séance 21 h 30

JY Abgrall
secrétaire général